

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
Nathalie NAIL
Députée Suppléante
Conseillère municipale

Madame Marie AUBERT
Sous-préfète
95, boulevard de Strasbourg
76600 Le Havre

Le Havre, le 11 décembre 2018.

Madame la Sous-préfète,

Nous assistons à un profond malaise de la jeunesse qui se mobilise un peu plus chaque jour. C'est le cas contre la réforme du bac, contre le système de sélection inégalitaire que représente PARCOURSUP, ou encore contre la hausse inacceptable des frais d'inscriptions à l'université des étudiants extra-européens.

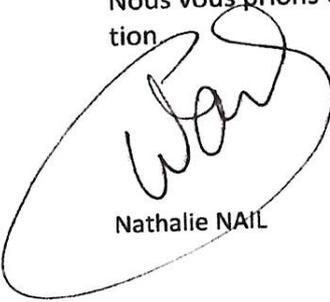
De plus en plus de témoignages, nous font remonter au Havre et dans l'agglomération, un usage excessif, sans précédent, de la force à l'encontre de l'expression légitime des jeunes (usage de bombes lacrymogènes, flashballs et matraques).

Si des mesures de sécurité publique doivent-être prises pour protéger les manifestants et les biens publics, l'envoi systématique des forces de l'ordre face à la jeunesse ne fait que jeter de l'huile sur le feu, alors qu'il conviendrait de calmer le jeu.

On ne peut pas affirmer d'un côté, vouloir renouer le dialogue et de l'autre, envoyer les forces de sécurité pour réprimer la contestation en les laissant d'ailleurs en première ligne d'une colère dirigée contre le gouvernement. Il convient, selon nous, de changer de méthode et notamment avant que ne survienne des drames.

Nous vous demandons, Madame la Sous-préfète, de recevoir toutes affaires cessantes une délégation représentative des jeunes mobilisés afin qu'ils puissent vous exposer leurs justes revendications.

Nous vous prions de croire, Madame la Sous-préfète, en l'expression de toute ma considération



Nathalie NAIL



Jean-Paul LECOQ